

Le risque routier au travail - Questionnaire

Au travail comme dans la vie de tous les jours, conduire est un acte responsable. La prévention du risque routier concerne les déplacements liés à la profession, l'état du véhicule, la responsabilité du salarié et de l'entreprise, etc...

Pour chaque question, cocher la (ou les) bonne(s) réponse(s).

1. Pour une mission de travail, l'employeur peut interdire le départ d'un salarié en VL ou PL lorsque le salarié :

a. paraît fatigué ou malade	
b. paraît sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue	
c. n'a plus son permis de conduire	

2. Cochez les recommandations à considérer avant un départ en mission (liste non exhaustive) :

a. vérifier que le chargement soit bien fixé	
b. organiser son déplacement	
c. oublier son casse-croûte	
d. vérifier le carnet d'entretien du véhicule	
e. contrôler l'état du véhicule	

3. Un accident de trajet est un accident qui se produit :

a. à l'occasion d'un déplacement entre le domicile du salarié et le lieu de travail	
b. à l'occasion d'un déplacement entre le domicile du salarié et le bureau d'un fournisseur	

4. D'après-vous, quelles sont les causes d'un accident de la route ? :

a. rouler avec de la musique dans les oreilles (casque, écouteurs...)	
b. manquer de sommeil	
c. ne pas pratiquer de sport	
d. consommer de l'alcool et/ou un stupéfiant	
e. ne pas porter ses lunettes de vue	

Bonnes réponses : 1) a, b, c, 2) a, b, d, e, 3) a, 4) a, b, d, e.

Prévenir le risque routier professionnel

Vérifiez votre chargement

Préparez vos déplacements

Fatigué ?
Arrêtez-vous

L'alcool et la
vitesse tuent

50

90

Médecine du travail

STOP

Respectez le code de la route

Il nous protège



CÉDEZ LE PASSAGE

